

CONSEIL COMMUNAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

(salle communale de Villerot - 19H00)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Décisions de Tutelle : communication.
- Centre Public d'Action Sociale : modification budgétaire n° 2 du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023 - approbation.
- Ville : modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2 - exercice 2023 : arrêt.
- Personnel : chèques-repas - augmentation de la valeur faciale.
- Subvention octroyée à l'ASBL l'Enfant-Phare : indexation 2023 et 2024 - approbation.
- Patrimoine : Forêt Domaniale Indivise de Baudour - parcelles cadastrées section A numéros 70 A, B, C, D : acquisition en vue de la suppression d'une enclave.
- Patrimoine : biens en nature de voiries, trottoirs et zones herbeuses appartenant au Logis Saint-Ghislainois - projet d'acte finalisé de rétrocession à la voirie.
- Patrimoine : aménagement du carrefour "porte de Saint-Ghislain" - convention de mise à disposition du domaine routier communal au profit du SPW.
- Patrimoine : partie de terrain sis à front de la rue Emile Mathieu à 7333 Tertre - acquisition pour rétrocession aux fins d'incorporation au domaine public (voirie).
- Adhésion à la centrale d'achat iMio : cybersécurité - acquisition d'équipement.
- Marché public extraordinaire : marquage aux abords des écoles - convention d'adhésion à la centrale d'achat du SPW.
- Marché public extraordinaire : décision de recourir à l'article 30 de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, concernant les relations "In House" : approbation.

- Marchés publics extraordinaires : décisions de principe, choix des mode de passation et fixations des conditions.
- Règlements complémentaires sur le roulage.
- Modification de voirie : liaison cyclo-piétonne (PIWACY) entre Sirault et Villerot.
- Modalités d'octroi de l'aménagement de fin de carrière des agents de 60 ans ou plus : mise en application du protocole d'accord syndical.
- Règlement de travail : modification - approbation du nouveau texte.
- Plan de Cohésion Sociale : jardin d'insertion du CPAS - convention de partenariat entre la Ville et le CPAS.
- Subvention "ILI" : formation "Alpha-FLE" et "Citoyenneté" 2023-2024 - convention de partenariat : approbation.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

- Question(s) orale(s) d'actualité.

Huis clos

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,



B. ANSCIAUX



Le Bourgmestre,



D. OLIVIER